



Les Vallées calcaires péri-angoumoises

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n° FR 5400413

N°3
2017



Édito

Ce troisième numéro de l'InfoSite marque la cinquième année d'animation du site Natura 2000 par la LPO. Depuis fin 2012, la LPO a en effet été missionnée par les services de l'État pour animer et mettre en œuvre le document d'objectifs (DOCOB) des Vallées calcaires. Elle œuvre ainsi, aux côtés des acteurs du territoire, à préserver les richesses patrimoniales de ces vallées remarquables. Ces pages mettent l'accent sur des exemples d'engagements pris par des propriétaires pour conserver les richesses naturelles présentes sur leurs parcelles. Un article est également consacré à la nouvelle mouture du DOCOB, le document de gestion du site récemment mis à jour avec le concours de tous et, qui va être proposé à l'approbation du Préfet en cette rentrée 2017. Quant au focus sur les diverses animations pédagogiques proposées depuis 2015, gageons qu'il suscitera chez vous l'envie de vous joindre à nous pour les prochaines à venir!

Très bonne lecture à tous.

Guillaume PLANCHE
Animateur Natura 2000 - LPO

Vous vous engagez...

3 Chartes Natura 2000 sur 76,3 ha
15 Contrats Natura 2000 sur 58,1 ha
10 dossiers de Mesures Agro-environnementales sur 157,1 ha

Prairies, pelouses calcaires, boisements, berges, cavités, etc. Vous mobilisez les outils Natura 2000 à votre disposition sur tous ces milieux qui abritent des espèces patrimoniales !

En 7 années d'animation effective depuis 2005, 20 propriétaires différents se sont engagés pour le site. Les historiques renouvellent et de nouveaux sont en train de rejoindre la démarche... A quand votre tour ?

Des évolutions réglementaires

Le régime propre lié à Natura 2000 s'étoffe. Depuis le 18 mai 2015, le Préfet de la Charente a publié la « seconde liste locale au titre de Natura 2000 ». Elle soumet notamment aux évaluations d'incidences tout retournement de prairies permanentes, arrachage de haies ainsi que les premiers boisements.

Plus d'information sur le site internet de la DDT : <http://www.charente.gouv.fr> (rubrique Natura 2000)



Délicate flamme orangée, la Tulipe australe (Tulipa sylvestris subsp. australis) ici sur les Chaumes de la Tourette à La Couronne est une espèce rare et protégée. Cette unique colonie charentaise va être préservée en 2018 par un projet pastoral.

© M. Brun - Charente Nature

Le grabuge hivernal au Got (Dirac) n'a pas échappé à certains. Mais que se trame-t-il donc dans le secteur ?

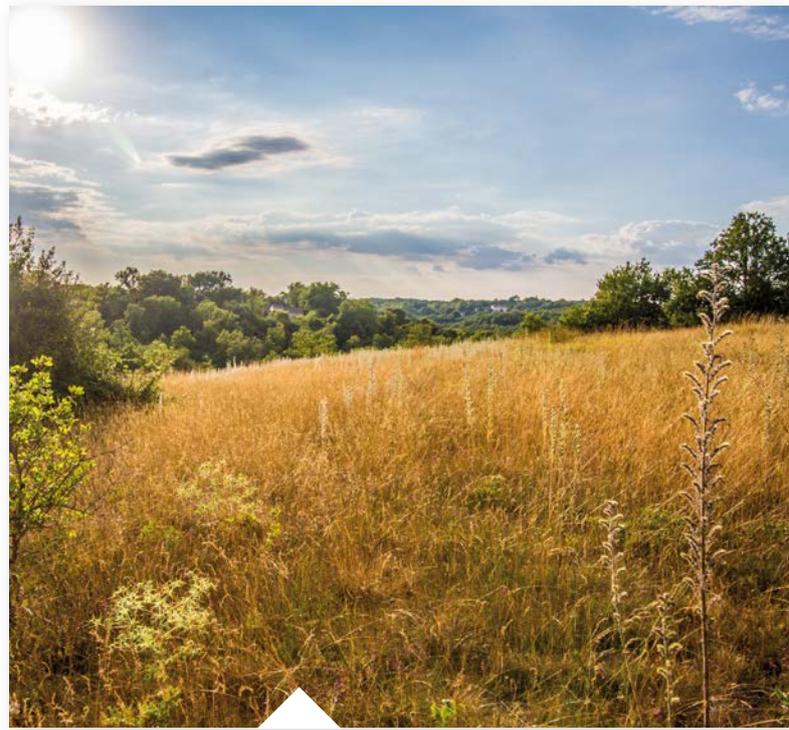
En arrêtant de tondre votre jardin, vous constaterez que des buissons et autres arbustes vont supplanter rapidement votre gazon. Ce phénomène est appelé « succession naturelle ». Il s'opère spontanément sous nos latitudes tempérées et conduit, à terme, à la constitution de forêts.

Les vallées de l'Anguienne, des Eaux Claires et de l'Échelle n'échappent pas à cette règle de la nature. Leurs paysages ont été façonnés par les pratiques de nos aïeux, traditionnellement orientées vers de petites exploitations de type polyculture-élevage qui garantissaient un entretien fin du territoire. Les mutations de l'agriculture après-guerre ont petit à petit modifié les pratiques culturales pour délaisser les milieux les moins productifs (coteaux) au profit des espaces plus homogènes (plaines, fonds de vallées, plateaux).

En Angoumois, les conditions locales de sol et de climat, couplées aux pratiques pastorales traditionnelles ont permis localement l'installation de milieux rares : les pelouses calcaires.

Une strate herbacée rase, abondamment fleurie et piquetée de quelques buissons : les pelouses calcaires, ou « chaumes », sont familières des paysages charentais. Elles évoluent sur des sols calcaires, secs et pauvres en éléments nutritifs. Ces caractéristiques leur confèrent un grand intérêt biologique : la flore originale et spécialisée qui s'y développe accueille tout un cortège de papillons, criquets, reptiles etc. Ces milieux, source d'évasion du fait de leurs analogies avec les garrigues méditerranéennes, sont pourtant menacés du fait de la « succession naturelle » en l'absence de pastoralisme.

Afin d'y remédier, les acteurs locaux ont proposé dans les années 2000, que les vallées angoumoises intègrent le plus vaste réseau européen de sites naturels préservés, Natura 2000.



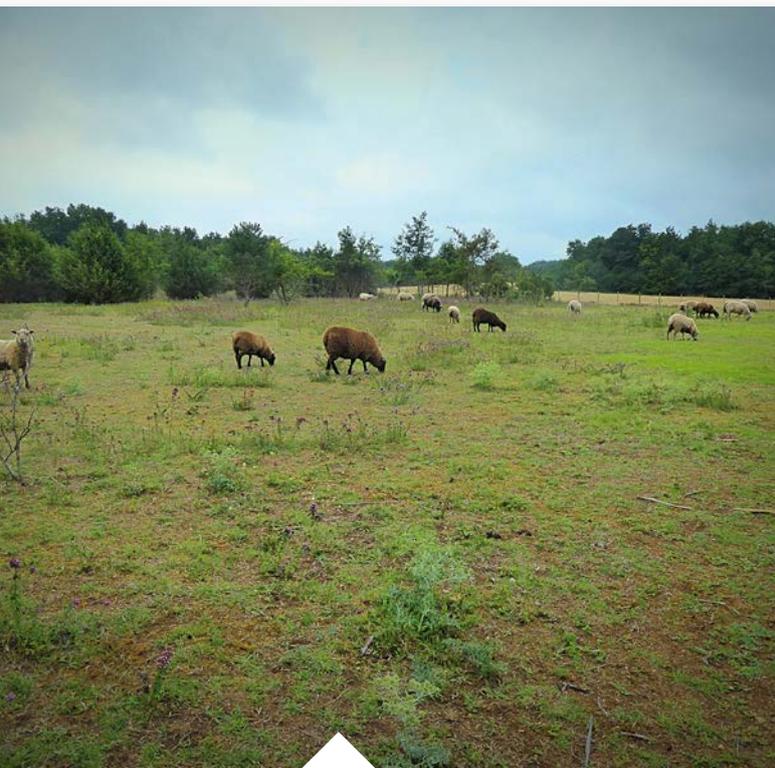
Les pelouses calcaires du Got à Dirac © A. ORSEAU - LPO

Des financements sont ainsi proposés aux propriétaires pour réaliser des opérations favorables à la biodiversité, comme par exemple la réinstallation d'animaux. Ce dessein a rapidement touché les gérants du domaine du Châtelard qui, conscients du remarquable patrimoine naturel dont ils ont aujourd'hui la charge, ont décidé de s'engager dans un Contrat Natura 2000 fin 2016. Appuyés par la LPO, un ambitieux programme de restauration de 10 ha de pelouses calcaires et de 3 ha de zones humides du domaine a été élaboré. Après validation technique et financière par les services de l'État (projet intégralement financé par l'UE et l'État français), les travaux ont débuté en février 2017 par la pose de 3,5 km de clôtures dans l'objectif de délimiter une dizaine d'hectares de pelouses calcaires.

En attendant les travaux en zones humides (restauration de roselières et de marais calcaires, aménagements pour la ponte de notre tortue européenne, la Cistude d'Europe), vous pouvez aller observer les nouveaux habitants de la « colline du Got » qui y paissent paisiblement. La finalité de cette opération est bien faire régresser, par la dent de l'animal, les arbustes qui se sont développés ces dernières années du fait de l'abandon. Pour que cet impact soit optimal sur la végétation, le nourrissage des animaux n'est pas souhaitable, merci donc de ne pas leur amener du pain, par exemple.

A noter qu'un partenariat a été entrepris avec la commune de Dirac puisqu'une partie des pelouses remises en pâturage est gérée par la municipalité, qui a décidé d'en déléguer la gestion aux gérants du Châtelard.

Huit autres projets de gestion pastorale sont en cours ou à venir sur plus de 34 ha. Additionnés aux parcelles du Châtelard, près d'un tiers des 145 ha de pelouses calcaires du site Natura 2000 est ainsi préservé via l'outil Contrat Natura 2000.



Le troupeau mixte ovins - caprins en pacage à Dirac © LPO

Entretien avec... Laurent CARAYOL, agriculteur à La Couronne

Mes activités principales sont orientées vers la viticulture et l'élevage allaitant de Limousines, avec une partie de valorisation en vente directe. J'exploite des prairies dans la vallée de la Charraud qui font partie du site Natura 2000 des Vallées péri-angoumoises.

Pour différentes raisons j'ai été conduit à diminuer mon activité sur la partie élevage. J'ai donc gardé le minimum d'animaux qui me permettent d'entretenir les prairies et de continuer la vente directe. Dans cette optique d'extensification (cheptel divisé par deux pour des surfaces identiques), je me suis engagé dans deux Mesures agro-environnementales (MAEC) proposées comme outils de gestion du site Natura 2000. Selon que la parcelle soit fauchée ou pâturée, les mesures visent à retarder la fauche après le 15 juin ou à limiter le nombre d'animaux sur la parcelle. Dans les deux cas, l'absence de fertilisation est un point du cahier des charges.

Ces mesures sont cohérentes avec mon nouveau projet d'exploitation et le montant de l'aide (150€/ha pour la partie pâturée et 298€/ha pour la partie fauchée) conforte l'intérêt de maintenir une activité d'élevage sur ces prairies humides, maintenant tout autant conduites dans une logique de conservation de la nature que de production agricole.

Tout comme lui, 9 autres agriculteurs ont engagé 157 ha en MAEC depuis 2015, dont 13 ha de reconversion de cultures en prairies.



Prairies humides de la Charraud © A. ORSEAU - LPO

Après dix années de mise en œuvre, le Document d'Objectifs fait peau neuve !



De nature fraîche et humide du fait de son exposition Nord, et principalement répartie dans l'arc alpin, la forêt de pente est un habitat nouvellement décrit en 2014 © E. Champion - LPO

La mise à jour du Document d'objectifs (DOCOB) entamée en 2013 arrive à son terme. La dernière étape du processus, celle de l'approbation par le Préfet, est en cours en cette rentrée 2017.

Focus sur cette phase importante de la vie du site Natura 2000.

Sur la base des volets écologique et socio-économique mis à jour en 2014 et 2015 et présentés dans l'InfoSite n°2, la LPO a coordonné en 2015/2016 l'évaluation des dix années de mise en œuvre du DOCOB, puis l'écriture partagée du nouveau DOCOB. Cela s'est principalement traduit par un travail d'analyse croisée des rapports d'activité des structures animatrices successives et par des rencontres individuelles ou lors de groupes de travail.

Cette réactualisation a principalement abouti à la refonte des objectifs et à la clarification des actions qui ont réduits en nombre, bien que les carences du DOCOB de 2003 aient été comblées (reconversion des terres arables en prairies, gestion des eaux pluviales, travail sur l'hydromorphologie des rivières, etc.). Des indicateurs écologiques et techniques ont par ailleurs été établis pour chacun des objectifs et actions. Ils permettront de rendre compte périodiquement de leur degré de mise en œuvre et donc de l'état d'avancement du DOCOB.

Le périmètre actuel du site Natura 2000 n'incluant pas certaines pelouses calcaires et les lits majeurs des cours d'eau, il a été validé de les intégrer au projet d'extension du site dont la procédure va débuter en 2017.

Merci aux acteurs locaux qui ont permis, par leur implication, le renouvellement de ce projet de territoire cohérent qui permet déjà d'observer une progression notable dans l'atteinte des objectifs du DOCOB !

Pour plus de détails : <http://valleesangoumoises.n2000.fr>

La pédagogie au service de la nature péri-urbaine

Le volet pédagogique fait partie intégrante de l'animation du site Natura 2000. Il revêt d'autant plus d'importance sur les Vallées calcaires du fait qu'elles soient soumises à une pression humaine conséquente liée à leur situation au cœur de l'agglomération angoumoisine.

Retour en images sur les animations conduites en partenariat avec Charente Nature depuis 2015.



Découverte du projet éco-pastoral du Châtelard pour 90 randonneurs, en juillet 2017. ©LPO



En avril 2015, 30 jeunes puymoyennais(es) repèrent sur carte leur trajet dans la vallée des Eaux Claires, avant de rechercher un maximum d'animaux différents au moyen de jumelles, amplificateur de sons, filet à insectes, traces, etc. ©Charente Nature



À la demande des membres du comité de pilotage Natura 2000, rencontre avec le très rare Azuré de la sanguisorbe en val d'Anguienne, un des deux derniers bastions de l'espèce en ex Poitou-Charentes, en juillet 2016. ©LPO



Pêche de macro-invertébrés lors du Raid USEP des écoliers de Soyaux, sous le viaduc de l'Anguienne en juin 2017. ©Charente Nature

**Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ?
Avoir plus d'informations sur les Chartes, Contrats ou MAEC
à votre disposition ? Vous avez des questions ou besoin de
conseils ?**

CONTACTER

Guillaume PLANCHE - LPO
06.71.13.48.71
guillaume.planche@lpo.fr



**Découvrez les Vallées calcaires péri-angoumoises autrement,
en naviguant sur le portail internet qui leur est dédié :**

<http://valleesangoumoises.n2000.fr/>



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**